



## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 juin 2023

## BÂTIMENTS DE JUSTICE : LES PRINCIPES ARCHITECTURAUX ÉVOLUENT

**Le ministère de la Justice a organisé lundi 19 juin le colloque « ministère de la Justice bâtisseur » sur l'immobilier pénitentiaire et judiciaire au sein de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Cet évènement clôturé par Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice, a réuni de nombreux sociologues, historiens, architectes, magistrats et directeurs d'établissements pénitentiaires.**

Le 19 juin 2023, architectes, historiens, sociologues et utilisateurs étaient invités par le ministère de la Justice à débattre de la conception des bâtiments judiciaires et pénitentiaires, et à imaginer leur identité architecturale de demain. Une exposition illustrant les réalisations bâtementaires du ministère était également ouverte aux participants.

Ce colloque tenu à la cité de la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris, a été l'occasion d'analyser comment l'évolution de la politique publique de la Justice se traduit dans l'architecture et de revenir sur la portée symbolique de ces bâtiments. Les intervenants ont pu mettre en lumière l'architecture spécifique des bâtiments de Justice, alors que le ministère mène des projets immobiliers ambitieux qui doivent permettre d'améliorer le fonctionnement de la Justice et incarner la proximité et l'ouverture sur la cité. Au cours des siècles, la conception architecturale extérieure et intérieure n'a cessé d'évoluer en s'adaptant aux transformations sociétales et politiques. Si l'architecture des bâtiments continue de symboliser l'État de droit, et notamment la prérogative de juger et d'enfermer, elle porte aussi un message de proximité et d'ouverture sur la société.

Au cours de la première table ronde, les intervenants ont retracé les grands jalons de l'histoire de l'architecture pénitentiaire et ont pu échanger sur les leviers de valorisation du patrimoine. L'occasion pour eux de mettre en lumière les défis de l'architecture pénitentiaire, qui doit trouver le juste équilibre entre insertion et sécurisation.

La seconde table ronde, relative à l'architecture judiciaire a mis en lumière les symboles et codes de la Justice à travers l'architecture des palais de Justice en ville. Les intervenants, dont le Président du tribunal judiciaire de Paris, ont échangé autour de l'évolution du rituel judiciaire dans l'enceinte des palais de Justice et souligné leur importance dans le développement urbain.

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice, a clôturé ce colloque en soulignant « *la convergence entre ces deux univers architecturaux et leur rôle pour affirmer un Etat de droit républicain et respecté ainsi que la place centrale des architectes dans l'écriture de l'histoire architecturale, passée et à venir du ministère* ».

> **Les deux tables rondes sont à retrouver en replay sur la chaîne YouTube du ministère de la Justice [ici](#).**

> **Pour en savoir plus et voir l'exposition, [cliquer ici](#).**

### Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - [secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr)

Bureau de presse : Tél : 01 44 77 65 54 - [presse-justice@justice.gouv.fr](mailto:presse-justice@justice.gouv.fr)

Tous les communiqués :  
[www.justice.gouv.fr/presse](http://www.justice.gouv.fr/presse)